

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 492 du 13 janvier 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ1700741S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 91252 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630398S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2017:

Couly Dominique NIGEND : 127 378 NLS : 5 280 244

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2017:

Moczan Philippe NIGEND : 121 192 NLS : 5 242 773

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2017:

Langot Xavier NIGEND : 158 196 NLS : 8 015 456

Pommier Jérôme NIGEND : 160 261 NLS : 8 017 283

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2017:

Liévin Bernard NIGEND : 114 001 NLS : 5 191 660

Boyer Jean-Claude NIGEND : 106 128 NLS : 5 157 302

Poivey Pascal NIGEND : 155 857 NLS : 8 013 277

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2017.

*Le général, commandant du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,*
O. GUÉRIF